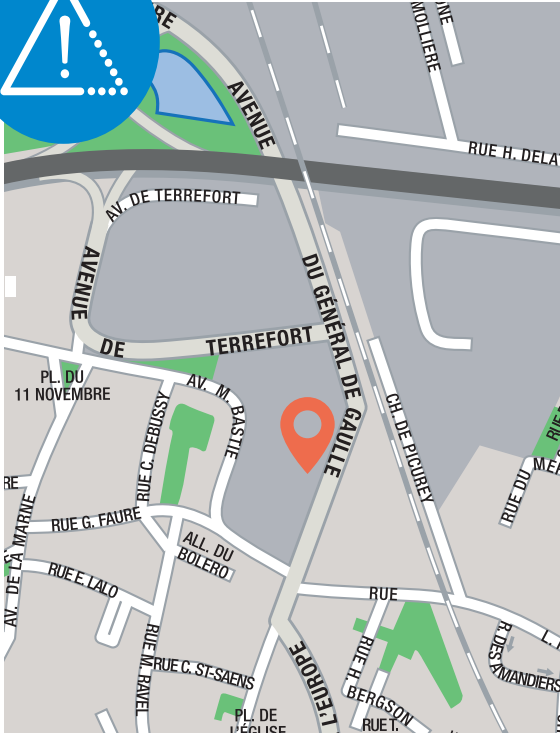




TERREFORT : CRÉATION D'UNE ZONE BLEUE

PARKING AV. GÉNÉRAL DE GAULLE

Lancement : 15 oct. 2025

Afin de fluidifier le stationnement et pouvoir accéder plus facilement aux commerces, la zone de stationnement située sur l'avenue du général de Gaulle sera bientôt réglementée en zone bleue.

La création de zones bleues permet de réguler le stationnement et un meilleur accès aux commerces et services de proximité. **À compter du 15 octobre 2025, la zone de stationnement, située sur l'avenue Charles de Gaulle sera réglementée en zone bleue.** À l'instar du parking des Borges, et plus récemment du parking Abadie, il faudra désormais présenter un disque bleu de 8h à 12h30 et de 14h à 19h (sauf dimanches et jours fériés) donnant droit à 1h de stationnement gratuit. Si vous n'en avez pas déjà, vous pouvez vous procurer facilement ces disques dans les commerces de Bruges (tabac, presse, grandes surfaces...). Le service de signalisation de Bordeaux Métropole interviendra ce jour-là pour matérialiser ces nouvelles zones bleues, rendant leur accès temporairement impossible.



Une nouvelle zone dans le quartier Terrefort

> Le parking Terrefort situé devant les commerces de l'avenue Charles de Gaulle sera réglementé en zone bleue à compter du mercredi 15 octobre 2025. Le stationnement y est gratuit, mais limité à 1h pour les usagers. Cette réglementation s'applique de 8h à 12h30 et de 14h à 19h (sauf dimanches et jours fériés).

P

Zone bleue à Terrefort

- Limitées à 1h
- De 8h à 12h30 et de 14h à 19h (sauf dimanches et jours fériés)
- Sur présentation d'un disque bleu à laisser sur le pare-brise de votre véhicule.
- À compter du mercredi 15 octobre 2025

